Afin de bénéficier de l'offre d'essai gratuite & commander nos services, nous vous remercions de compléter les documents ci-dessous et de nous les retourner intégralement par fax au : 09 72 40 14 86 ou par émail à : info@adavox.fr

---

Votre Cabinet / Entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

Adresse :

Tél :

CP :

Ville :

N°siret :

Assujetti TVA : ☐ Oui ☐ Non N°TVA :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél :

E-mail :

Mode de règlement et délai de règlement:

Prélèvement mensuel automatique : ☐ Nous vous fournirons une demande de prélèvement automatique qui sera à nous retourner accompagnée d'un RIB à l'issue de la période d'essai.
Le prélèvement s'effectue vers le 5 de chaque mois.

Envoi de facture :

internet : ☐ Gratuit – Les factures sont adressées dès les premiers jours de chaque mois.

ALVAC SARL - 5 avenue des Anglais - 06 400 CANNES - RCS CANNES 479 809 287
TVA : FR 54 479 809 287 - Tél : 04 15 09 83 83 - Fax : 09 72 40 14 86 - info@adavox.fr

Tarif

Cocher les options souhaitées.

Période d'essai :

	Oui	Non
Formule Messagerie et.ou *Formule Gestion Agenda* : Je souhaite bénéficier de la période d'essai gratuite (5 jours ouvrés consécutifs)	☐	☐
Formule Téléconsultation Je souhaite bénéficier de la période d'essai gratuite : (5 jours ouvrés consécutifs)	☐	☐

Ouverture de compte :

	HT	TTC
Frais technique d'installation :	30,00	36,00

Formules :

		HT	TTC
Messagerie (3):	☐	10,00	12,00
Gestion Agenda (3) :	☐	15,00	18,00
Téléconsultation par agenda utilisateur (3) :. Rajouter 2,5 % de commission sur les paiements par carte : Correspond aux frais bancaires prélevés par la banque. Ils seront déduits de l'argent reversé au cabinet d'avocat. Ex : pour une téléconsultation facturée 100,00 € TTC, nous reverserons 97,50 € au cabinet qui a effectué la téléconsultation. La formule « Téléconsultation » est en complément de la souscription de la formule « Gestion Agenda »	☐	29 ,95	35,24

Prix à l'appel traité :

	HT	TTC
0 – 50 appels / mois :	1,15	1,38
51 – 100 appels / mois :	1,10	1,32
101 – 250 appels / mois :	1,05	1,26
251 – 400 appels / mois	1,00	1,20
> 400 appels / mois :	0,95	1,14

Services Annexes :

		HT	TTC
Envoi de messages par Email :		inclus	Inclus
Pré décroché et Répondeur :		inclus	inclus
Gestion d'agenda / RDV (3) (Prix par utilisateur suppl.) :	☐	10,00	12,00
Envoi de messages par SMS à l'unité :	☐	0,20	0,24
Répondeur enregistreur (3) :	☐	5,00	6,00
Réception Fax (3) :	☐	5,00	6,00
Synchronisation logiciels :			
- Google Agenda (Prix par utilisateur)(3)	☐	10,00	12,00

Tous nos prix sont indiqués en euros avec une TVA à 20,00 %. – Tarif valable au 01/01/2021
(1) Prix à l'unité par tranche de 40 caractères. Envoi en France métropolitaine uniquement.
(2) Prix à l'appel sortant à destination de la France sur tél fixe : cf. barème ci dessus + 0,05 € HT / min.
Prix à l'appel sortant à destination de la France sur tél portable : cf. barème ci dessus + 0,20 € HT / min.
Appels hors France nous consulter.
(3) Facturation mensuelle.

ALVAC SARL - 5 avenue des Anglais - 06 400 CANNES - RCS CANNES 479 809 287
TVA : FR 54 479 809 287 - Tél : 04 15 09 83 83 - Fax : 09 72 40 14 86 - info@adavox.fr

Conditions générales de Vente

Article 1 : Préambule

Adavox fournit des prestations d'accueil téléphonique (tels que définies sur le site web http://www.adavox.fr) permettant au client de disposer de services de permanence téléphonique externalisée, en renvoyant sa ligne sur le(s) numéro(s) de téléphone qu'Adavox lui aura préalablement attribué. Adavox propose également des services de Téléconsultation telles que définies sur le site web : https://www.adavox.fr

Les prestations sont soumises aux présentes conditions générales de ventes qui prévalent sur toutes les conditions d'achats, sauf dispositions dérogatoires.

Article 2 : Formation du contrat

Le contrat est formé sous réserve de la Réception par Adavox de ce document (Page 1 à 4) dûment signé et complété par le client.

- Pour la formule « Messagerie » ou « Gestion d'Agenda » ou « Téléconsultation »,, le nouveau client dispose d'une période « d'essai gratuite et sans engagement » de 5 jours consécutifs hors dimanche, jours fériés comprenant les options retenues sur le bon de commande à l'exclusion de : synchronisation logicielles, importation de données.

  La date de début de l'offre d'essai sera fixée conjointement dès réception du bon de commande.

  Le client, souhaitant annuler son inscription à l'issue de la période d'essai doit nous faire parvenir par fax ou email son intention de non renouvellement au plus tard avant la fin du 5ème jour. Au-delà du 6ème jour, l'inscription est réputée acquise et nos services facturés.

.

Article 3 : Prix, paiement, durée

La prestation d'Adavox sont composées:
- des formules sélectionnées par le client
- d'appels traités à l'unité,
- de services annexes à facturation mensuelle et à l'unité

La prestation peut être modifiée à tout moment par le client par email ou par fax.

La souscription aux services ADAVOX est reconduite mensuellement par tacite reconduction.

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique en début de mois. Adavox fournira au client après la période d'essai une demande d'autorisation de prélèvement automatique qu'il devra retourner complétée et accompagnée d'un RIB.

En cas de défaut de provision, les frais afférents sont refacturés au client avec un minimum de 45 €.
Si le paiement intégral du montant de la facture n'est pas parvenu dans le délai prévu, les sommes dues sont majorées de plein droit, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités de retard égales à 3 fois le taux légal en vigueur avec un minimum de 45 €. Tout retard de paiement entraine la suspension immédiate du service. Celui-ci sera réactivé après apurement total de la dette.

ALVAC SARL - 5 avenue des Anglais - 06 400 CANNES - RCS CANNES 479 809 287
TVA : FR 54 479 809 287 - Tél : 04 15 09 83 83 - Fax : 09 72 40 14 86 - info@adavox.fr

Article 4 : Responsabilité / Confidentialité

Dans le cadre de la prestation d'accueil téléphonique, le client doit s'assurer du bon acheminement de ses appels vers le(s) numéro(s) indiqué(s) par Adavox et du fonctionnement de son site internet pour l'offre « Téléconsultation ».
Adavox est tenu d'exécuter un service d'accueil téléphonique professionnel et personnalisé, dans le respect des règles de la profession.
Les parties conviennent qu'à ce sujet les obligations d'Adavox sont des obligations de moyens, et que, hormis la correction, dans des délais raisonnables, des erreurs reconnues fondées, Adavox ne supportera aucune responsabilité dans la mesure où aucun fait intentionnel ni aucune faute lourde n'est établie. La responsabilité d'Adavox ne peut pas être engagée en cas : de force majeure, de perturbation ou d'indisponibilité locale due à son fournisseur d'accès téléphonique ou fournisseur d'accès internet. Adavox garantit la confidentialité des données acquises dans le cadre de ses prestations d'accueil.

Article 5 : Fin de contrat

Le client, souhaitant mettre fin au contrat, doit faire parvenir par fax ou email son intention de non renouvellement à Adavox au plus le dernier jour du mois et être à jour dans ses règlements de factures.

Signature :

Nom : Prénom

Fait à : en double exemplaire

Le (jj/mm/aa) :

Signature + tampon de l'entreprise

Adavox est une marque commerciale de ALVAC Sarl.

ALVAC SARL - 5 avenue des Anglais - 06 400 CANNES - RCS CANNES 479 809 287
TVA : FR 54 479 809 287 - Tél : 04 15 09 83 83 - Fax : 09 72 40 14 86 - info@adavox.fr